

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL LE 24 AOÛT 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni à la salle de conseil de la mairie de Maisoncelles-du-Maine le premier septembre deux mil vingt-deux à vingt heures.

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Point sur la vente du commerce
- 2 - Licence IV
- 3 - Rapport de l'enquête extension Baglione
- 4 - Voirie
- 5 - Devis élagages
- 6 - Menuiseries mairie
- 7- Point sur les travaux du club-house
- 8 - Formation premiers secours
- 9 - Raccordement Enedis parcelles impasse du Closeau

QUESTIONS DIVERSES

SÉANCE DU 01 SEPTEMBRE 2022

L'AN DEUX MIL VINGT-DEUX, le premier septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de Maisoncelles du Maine s'est réuni à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de M. Michel BOURGEAIS, Maire.

Etaient présents : M. Michel BOURGEAIS, M. Philippe PLU, M. Joël TESTIER, M. Kévin GAUDRON, M. Baptiste SOUTON, M. François BERSON, M. Gabriel DRONY, Mme Sylvie GUIARD, Mme Hélène BRETONNIER, M. André GARNIER, M. Jürgen VERLEUR, Mme Laurence COLLET

Etaient absentes excusées : Mme Tatiana DAUVEL (donne procuration à M. BOURGEAIS)
Mme Lauriane CAUCHON,

Secrétaire de séance : M. François BERSON

Monsieur le Maire rappelle que le compte-rendu de la réunion 02 juin 2022 a été approuvé à l'unanimité.

1 - POINT SUR LA VENTE DE COMMERCE

Lors de la dernière réunion du 02 juin, le conseil municipal avait accepté de mettre en vente le bâtiment du commerce via l'agence immobilière Century 21 pour une durée de trois mois reconductible dont le bien était estimé à 74 000€ net vendeur.

Après plusieurs visites, aucune offre n'a été proposée.

Monsieur le Maire soumet de baisser le prix de vente. Après discussion, le conseil municipal décide de proposer la vente du bâtiment à 70 000,00€ frais inclus.

Après délibération, les membres du conseil municipal acceptent de mettre en vente le bâtiment du commerce via l'agence immobilière Century 21 au prix de 70 000.00€ frais inclus et autorisent Monsieur le Maire à signer tout document s'y afférant.

2 - LICENCE IV

Lors de la précédente réunion de conseil, Monsieur le Maire avait proposé de trouver une personne pour effectuer la formation en vue d'obtenir le permis d'exploitation de la licence IV.

Le conseil municipal remercie Emmanuel VIOT qui a accepté de suivre cette formation. Il est désormais titulaire du permis d'exploitation. Il devra déclarer à la mairie l'ouverture d'un débit de boissons, au moins 15 jours avant, à l'aide du cerfa 11542*05. Par la suite, la mairie lui délivrera le récépissé de cette déclaration et obtiendra ainsi une licence IV. Le titulaire de ce permis d'exploitation pourra, par la suite, ouvrir un débit de boisson quand il souhaitera.

Monsieur le Maire propose à la commission des associations de se réunir pour organiser une matinée d'ouverture de débit de boissons en présence d'Emmanuel VIOT.

3 - RAPPORT DE L'ENQUÊTE EXTENSION BAGLIONE

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée sur notre commune du 28 avril 2022 au 31 mai 2022, relative à la demande de la Société Baglione, en vue d'exploiter après renouvellement et extension la carrière de sable et de graviers située au lieu-dit « la Bretonnière », la copie du rapport, des conclusions, et de l'avis établi par M. Jean-Michel POTTIER, commissaire-enquêteur, sont consultables en mairie ou en ligne sur le site de la Préfecture (Mayenne.gouv.fr, rubrique enquête) pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, soit jusqu'au 31 mai 2023.

Monsieur le Maire donne un compte rendu des réponses données par la Société Baglione aux questions que le conseil municipal lui avait posées et transmises.

Ce rapport se trouve, actuellement, dans les mains de la DREAL qui transmettra en Préfecture après vérification du dossier.

4 - VOIRIE

Les travaux de voirie prévu au lotissement les Ormeaux avec la société CHAPRON sont au point mort. En effet, l'entreprise propose une augmentation des prix du marché de 14% couvrant ainsi la hausse du gazoil, granulats et des différents frais liés aux travaux. De plus, cette augmentation sera ajoutée à la révision des prix estimée à 12%, soit un total de 26%. Au vue de cette forte hausse, le conseil communautaire (vu que les travaux de voirie dépendent d'un marché à bons de commande avec la communauté de communes) n'a pas validé la demande d'indemnité complémentaire et a demandé la réalisation des travaux aux conditions du marché, conformément à la formule de révision.

Cependant, des travaux comme le curage des fossés et les élagages des chemins seront maintenus.

5 - DEVIS ÉLAGAGES

Après consultation auprès de trois entreprises d'élagages pour de la taille d'arbres, l'entreprise AFS de Chailland a estimé le prix des travaux à environ 3 000.00€.

Après délibération, le conseil municipal acceptent de travailler avec l'entreprise AFS de Chailland pour la taille d'arbres sur plusieurs sites sur la commune et autorisent Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

6 - MENUISERIES MAIRIE

Philippe PLU a consulté différents entreprises pour une demande de devis dans le cadre de changement des menuiseries de la mairie, bibliothèque et cantine. Il va faire appel à d'autres sociétés pour avoir des devis supplémentaires. La commission bâtiment se réunira prochainement pour l'examen de ces propositions.

7 - POINT SUR LES TRAVAUX DU CLUB-HOUSE

Les travaux de club-house sont terminés. Monsieur le Maire explique qu'il est dans l'attente des dernières factures afin de demander les subventions correspondantes à ce marché. Par ailleurs, il informe les conseillers que la peinture a été faite cet été.

8 - FORMATION PREMIERS SECOURS

Tatiana DAUVEL a demandé auprès de l'organisme UDSP53 (Union Départemental des Sapeurs-Pompiers) une formation de secourisme pour les agents de la commune. Le montant s'élèverait à 550.00€ pour 10 stagiaires.

Après délibération, le conseil municipal donne un avis favorable à la formation de secourisme d'un montant de 550€ pour 10 stagiaires (personnel, élus et responsables d'association) et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

9 - RACCORDEMENT ENEDIS PARCELLES IMPASSE DU CLOSEAU

Une réactualisation d'Enedis nous est parvenue pour le raccordement des deux parcelles à l'entrée de l'impasse du Closeau. Le coût serait de 1107.36€TTC par parcelle.

Après délibération, les membres du conseil municipal acceptent la proposition d'Enedis pour le raccordement deux parcelles à l'entrée de l'impasse du Closeau pour un montant de 1 107.36€TTC par parcelle et autorisent Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant dès qu'un des terrains sera vendu.

QUESTIONS DIVERSES

1 - ALSH Villiers-Charlemagne

Dans le cadre de renouvellement de la convention (entre les communes de Maisoncelles-du-Maine, Ruillé-Froid-Fonds et Villiers-Charlemagne) du centre de loisirs intercommunal, mis en place en 2019 er arrivée à échéance en 2022. Cette convention porte sur la définition des conditions de fonctionnement du centre, la répartition de la participation. La contribution financière de chaque commune associée est répartie comme suit :

- 30 % en fonction du nombre d'habitants par commune
- 70 % en fonction du nombre de jours de présence des enfants par commune constaté à l'année civile.

Monsieur le Maire suggère à la commission jeunesse de se renseigner sur les communes avoisinantes des montants de participations des familles et des communes à différents centres de loisirs.

2 - Conseiller Numérique

Monsieur le Maire informe la permanence d'un conseiller numérique le vendredi 16 septembre de 09h30 à 12h en mairie. Ce dernier a pour but d'être au plus près des usagers et de pouvoir les accompagner vers l'autonomie numérique.

3 - Rentrée scolaire

Monsieur le Maire informe que la professeure des écoles des classes CP/CE1/CE2 est partie dans une école sur Laval et qu'elle est remplacée par Frédéric ORGÉ.

4 - Argent de poche

Monsieur le Maire informe que 8 jeunes ont participé au chantier « argent de poche ».

5 - Cours de Yoga et de Zumba

Les cours de Yoga commenceront le mardi 19 septembre à 10h30 et les cours de zumba le samedi 23 septembre.

Séance levée à 22h05

Prochaines réunions :

- Mardi 04 octobre : conseil municipal
- Mardi 08 novembre : conseil municipal
- Jeudi 01 décembre : conseil municipal
- Samedi 10 septembre à 9h00 : réunion de la commission voirie
- Jeudi 22 septembre à 19h00 : réunion de la commission Bâtiments et Illuminations
- Jeudi 29 septembre à 19h00 : réunion de la commission communication